



COMPTE -RENDU DU CHSCT DU 30/11/2018

Après une demande des 3 organisations syndicales (CGT finances Publiques, Solidaires et Force Ouvrière), la direction du SDNC a accepté de reporter le point sur le co-working à une date ultérieure.

Pourquoi demander un report ?

Lors du groupe de travail du vendredi 23 novembre 2018, la CGT avait demandé :

- que les mesures soient indiquées sur les plans.
- que les différentes zones de travail ainsi que les espaces de stockage, les flux entrants et sortants soient clairement définies sur les plans
- des détails sur le nombre, le modèle et la taille des vestiaires.
- que tous les services concernés par ce projet soient pris en compte dans le dossier d'impact. En plus des différents services de numérisation impactés directement et du service signalétique impacté indirectement, d'autres services (Timbres et Finition) sont également touchés indirectement. Et pourtant, pas un mot dans le dossier d'impact !
- plus de détails sur la WI-FI(emplacement des bornes, quantité, puissance) et les clauses de confidentialité des dossiers des zones sécurisées.
- ce qu'il adviendrait de la cloison phonique financée par le CHSCT (plus de 7000 €) en mai 2017.À cette question, nous avons eu une réponse : elle sera déplacée. Oui, mais avons-nous la certitude qu'elle ne perde pas de son efficacité acoustique lors de ce déménagement ?
- quel sera le quotidien des agents en situation de handicap ?

A toutes ces questions, nous n'avons pas eu ou peu de réponses. Nous attendons donc (tout comme les autres organisations syndicales) des réponses au prochain groupe de travail en 2019.

Pour la CGT finances Publiques, ce projet ne peut être nommé Co Working, tout au plus flex office. C'est un service de polyvalence qui verra le jour au terme de tous ces aménagements.